

Il faut bien remarquer immédiatement que chaque catégorie de chant a son caractère propre, et par conséquent sa manière propre d'exécution, laquelle bien observée donne au chant cette nuance qui plaît à l'oreille et satisfait le cœur.

On comprend qu'il y a une distinction à faire entre un Introït et un Offertoire, entre le Credo et le Sanctus, entre un chant de Pâques et un chant du Vendredi-Saint, etc.

J'espère que l'étude que nous ferons dans le cours de ces articles pourra intéresser ceux qui s'occupent de ces matières, et stimulera peut-être ceux qui semblent indifférents aux chants de la sainte Eglise.

Pour ne pas trop répéter les mêmes choses, il est nécessaire de rappeler en peu de mots les quelques principes suivants et qui s'appliquent à toute pièce de plain-chant :

1°, Jamais de demi-note. 2°, La note carrée, la note losange et la note candée sont toutes d'égale longueur. 3°, On fait *une* longue avant la petite barre, *deux* longues avant la grande barre, et trois longues à la fin du morceau : voilà pour la quantité. 4°, Pour l'accent, on le fait, sans allonger la note, sur toute syllabe accentuée ; on le fait aussi à la tête de chaque neume, c'est-à-dire chaque groupe de notes, mais moins fort lorsqu'il ne coïncide pas avec l'accent tonique. 5°, Quant à la douceur du son, avant la petite barre : *une* note douce ; avant la grande barre : *deux* notes douces ; à la finale, *trois* notes douces. 6°, Les autres notes sont moyennes en force, plus douces que l'accent, et plus fortes que les finales aux divisions et subdivisions. 7°, Mention spéciale de la pénultième faible, elle est douce sans être plus brève ; il faut bien se garder de la saccader.

Ainsi donc, qu'il soit bien entendu que, dans notre édition de chant, vous traiterez la note candée comme la carrée, ainsi que la note losange ; les longues se font aux divisions et aux subdivisions, les fortes se font aux accents toniques ou secondaires.

S'il s'agissait de rendre du chant grégorien officiel, j'ajouterais d'autres règles ; mais, pour notre édition, les règles générales que je viens d'énoncer suffisent amplement ; je suis persuadé même que, si on les observait bien, beaucoup de morceaux paraîtraient comme du vrai grégorien.